

**COORDINATION SYNDICALE DÉPARTEMENTALE C.G.T
DES SERVICES PUBLICS DE CHARENTE-MARITIME**

Cyrille THOMAS - Animateur principal
CSD CGT 17 – 14 rue de la Garenne - 17700 SURGÈRES
Tél : 07.81.51.93.52
Courriel : coordination@csd17-cgt.fr

Surgères, le lundi 25 août 2025

**Monsieur le Préfet
Préfecture
38 Rue Réaumur
17017 LA ROCHELLE cedex 01**

**Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h
pour les journées du lundi 1^{er} septembre 2025 au mardi 30 septembre 2025 inclus**

Monsieur le Préfet,

Le présent courrier constitue un préavis de grève pour l'ensemble des agents de la Fonction Publique Territoriale du département de Charente-Maritime de 0h à 24h pour les périodes suivantes :

Du lundi 1^{er} septembre 2025 au mardi 30 septembre 2025 inclus

Nous sommes donc bien engagés dans une économie de guerre au détriment des besoins et de l'intérêt général...

Pour faire la guerre aucun souci de financement : mesures de rigueur budgétaire annoncées pour le projet de loi de finance et le projet de loi de financement de la sécurité sociale, ou comment poursuivre la destruction des droits du travail, des services publics et contribuer davantage à l'augmentation des inégalités sociales !

Après la baisse de 10% de rémunération en cas de congé maladie ordinaire, ajouté à un jour de carence, le gouvernement s'en prend maintenant à la médecine du travail, puis à l'augmentation du temps de travail qu'il souhaite généraliser...

La suppression de deux jours fériés en dit long et plus encore quand il s'agit du 8 mai proposé par le 1er ministre, date de la capitulation de l'Allemagne nazie...

La lutte contre les idées d'extrême droite n'est pas gagnée, restons vigilants ! Arrêtons le massacre ! C'est une injonction adressée à notre gouvernement. Les politiques antisociales, anti-démocratiques, clivantes et répressives, ça suffit !

L'augmentation des budgets pour les armées, la répression à tous les niveaux au détriment de vraies mesures de prévention et de la sauvegarde de nos services publics essentiels : Education, Santé, Culture, Fonction Publique Territoriale et tant d'autres qui sont la fierté de la France.

Comme si cela n'était pas suffisant de « taper » sur les travailleuses.eurs avec la réforme des retraites, sur les fonctionnaires avec le gel du point d'indice, la Prime de Pouvoir d'Achat non obligatoire, au bon vouloir des employeurs, la suppression de la GIPA entre autres...

Les annonces du 1er ministre sur le PLF PLFSS ne présagent pas d'amélioration ... mais de nouveau une litanie de mesures là encore, brutales, injustes et inefficaces ! Combien de temps encore pouvons-nous supporter cela ? Nous sommes indignés et nous nous mobilisons pour forcer le gouvernement à revoir sa copie. N'en déplaise à celles et ceux qui gouvernent, une autre appropriation des richesses est possible, nous ne lâcherons rien.

Nous rappelons donc au gouvernement les revendications qui sont les nôtres :

- Des moyens budgétaires à la hauteur des missions des fonctionnaires : hausse du point d'indice à 6 euros, car ils ne doivent pas être la variable d'ajustement des projets de lois de finances.
- Des moyens humains à la hauteur d'un service public de qualité pour répondre aux besoins des populations, avec des créations de postes, la titularisation des agent.e.s contractuel.le.s et le remplacement des départs en retraite.
- L'abrogation de la réforme des retraites
- La réduction du temps de travail
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes
- L'abandon de tout projet de casse des services publics.

Les agent.e.s de la Fonction Publique Territoriale sont malmené.e.s, un très grand nombre d'agent.e.s sont méprisé.e.s. Elles et ils ressentent d'être considéré.e.s comme des travailleuses et travailleurs de seconde zone...

Nous alertons sur la baisse constante du pouvoir d'achat, la perte d'attractivité, le départ en masse des agent.e.s, l'augmentation de la contractualisation, la dégradation des conditions de travail, l'absence de reconnaissance pour un grand nombre d'agent.e.s...

Monsieur le Préfet, il y a plus qu'URGENCE ! Il est temps d'agir pour l'ensemble des agent.e.s du département et d'arrêter de faire croire que l'on prend leurs difficultés en compte. Nous vous alertons ainsi que nos employeurs depuis des mois et des mois sur la souffrance des agent.e.s dans un très grand nombre de services des collectivités de notre département.

Les agent.es des collectivités du département sont avant tout des femmes et des hommes au service de la population et dont le dévouement n'est plus à démontrer.

Les agent.es fonctionnaires, en CDI et sous contractualisation exigent par le biais de la Coordination Syndicale Départementale CGT de Charente-Maritime, la prise en compte des revendications suivantes à commencer par :

- Le maintien d'une indemnisation à 100 % des arrêts maladie
- La création de plusieurs postes pour améliorer les conditions de travail et pallier les besoins des services afin de répondre à la détresse des agents à commencer par les CCAS, les services culturels, les ateliers municipaux, les espaces solidarités, les services petite enfance, le logement social, les espaces verts...
- La mise en stage immédiate des agent.e.s contractuel.le.s qui remplissent les conditions afin de stopper la contractualisation qui a doublé en 10 ans pour un vrai Service Publics
- Le recrutement massif des nombreux postes vacants dans beaucoup de services.
- L'avancement de grade pour tous les agents dès qu'ils remplissent les conditions
- Le respect du dialogue social, des instances et de ces représentants
- Le droit à l'action sociale par le biais des comités et œuvres sociales
- Des moyens budgétaires aux collectivités à la hauteur des missions confiées dans les services
- L'arrêt immédiat des licenciements abusifs pour inaptitude physique et le déclassement d'agent.e.s à la suite d'un PPR

C'est pourquoi, afin de permettre aux salarié·es et agent·es de défendre leur santé, leur emploi, pour améliorer leurs conditions de travail que la Coordination Syndicale Départementale de Charente-Maritime CGT, sous couvert de la Fédération CGT des Services Publics, dépose un préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées suivantes :

Les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 septembre 2025

- Afin de permettre à l'ensemble des agent·es de la Fonction Publique Territoriale et des salarié·es relevant de la partie privée de notre champ fédéral de montrer leur mécontentement par n'importe quelles mobilisations organisées sur notre territoire,
- Afin de couvrir l'ensemble des initiatives et mobilisations qui pourront être décidées au plan local comme au national.

Notre organisation reste disponible pour toutes négociations sur les revendications du personnel, tant sur le plan national que local.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CSD CGT 17
L'Animateur Principal
Cyrille THOMAS



La Fédération CGT des Services Publics rassemble les personnels des : services publics territoriaux, communes, départements, régions et leurs établissements, centre d'incendie et de secours (sapeurs-pompiers), préfectures, secteurs publics et privés du logement social, secteurs privés des eaux et de la thanatologie (pompes funèbres)